

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 22 juin 2022

DEL_20220622_02

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29

19

28

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Installation d'une
nouvelle Conseillère
Municipale**

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE –
Véronique JULIOT – Gilles BRIAND – Laurence FREMINET
Hervé MORICE – Emilie CORDIER (arrivée à 19h27) – Myriam LEROUX
Sébastien WAIRY – Patricia L'ECORSIER (arrivée 18h50)
Stanislas FONLUPT – Eric MEIGNEN – Cécile OLIVIER
Laurence DUPONT – Yannick BEAUVAIS – Christelle POHON
David PELON – Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC
Alain DESMARS

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le :

27 juin 2022

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Emilie CORDIER donne pouvoir à V. JULIOT (arrivée à 19h27)
- Denis ROULAND donne pouvoir à S. WAIRY
- Patricia L'ECORSIER donne pouvoir à D. MAHE-VINCE (arrivée à 18h50)
- Stéphanie BURNEL donne pouvoir à L. DUPONT
- Benoît PICHARD donne pouvoir à C. OLIVIER
- Jessica NICOLAS donne pouvoir à L. FREMINET
- Jean-Pierre LE CROM donne pouvoir à J.L. LELIEVRE
- Françoise HAFFRAY donne pouvoir à D. PELON
- Didier NOUZILLEAU donne pouvoir à D. PELON

Et que la convocation avait été faite le :

15 juin 2022

Absentes :

- Isabelle GUENEGO

Mme Aurélie LE GUNEHEC a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

VU le courrier de Madame Colette GARRIGUES reçu en mairie le 13 mai 2022, nous informant de sa démission de son mandat de Conseillère Municipale de la liste « TRIGNAC unis »,

VU le courrier envoyé à Monsieur le Sous-Préfet le 19 mai 2022 l'informant de la démission Madame Colette GARRIGUES,

VU l'article L.270 du Code Electoral, garantissant le remplacement des conseillers municipaux par le suivant de la liste,

VU la liste « TRIGNAC unis », Monsieur Gilbert LESMESTRE arrive en suivant de la liste,

VU la lettre recommandée envoyée à Monsieur Gilbert LEMESTRE le 19 mai 2022, l'informant de la démission de Madame Colette GARRIGUES, de sa nomination en tant que Conseiller Municipal au titre du suivant de la liste, ainsi que de sa convocation au conseil municipal du 22 juin 2022,

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/06/2022

SLO

ID : 044-214402109-20220622-DEL_20220622_02-DE

VU la lettre de refus de M. Gilbert LEMESTRE reçu en mairie le 23 mai 2022,

VU la liste « TRIGNAC unis », Madame Aurélie LEGUNEHEC arrive en suivant de la liste,

VU la lettre recommandée envoyée à Madame Aurélie LEGUNEHEC le 24 mai 2022, l'informant de la démission de Madame Colette GARRIGUES, de sa nomination en tant que Conseillère Municipale au titre du suivant de la liste, ainsi que de sa convocation au conseil municipal du 22 juin 2022,

VU le courrier en date du 25 mai 2022 reçu en mairie le 13 juin 2022, par lequel Madame LEGUNEHEC Aurélie accepte le poste de Conseillère Municipale,

CONSIDERANT tous ces éléments,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Prend acte de l'installation de Madame Aurélie LEGUNEHEC dans ses fonctions de Conseillère Municipale



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 29/06/2022 - Préfet le :
Reçu en préfecture le 29/06/2022 - Préfet le :
Affiché le 29/06/2022
ID : 044-214402109-20220622-DEL_20220622_02-DE